

Etaient présents : Pierre DUFFAUT, Jean Claude BADY, Jean Vincent PISONI, Christophe MEAU, Catherine HEURTEUX, Stéphanie CORNEILLE, Michel ANGELE, André PICCIN, Françoise DASTUGUE, Christiane PASQUINET (suppléante de Jacques SERIN), Alain de SCORRAILLE, Daniel DANFLOUS, Sergine AGEORGES, Daniel ZAÏNA, Brigitte SAINT MARTIN, Gérard ROEHRIG, Chantal CASASOLA, Jean CERDA, Sylvie VARIN (a quitté la salle en cours de séance), Jean Claude DUFFAUT, Claire BRIAT, Régis DARIES, Véronique CASTEX, Sylvie LAFFORGUE, Bruno GABRIEL, Georges DE LORENZI, Pierre MUN, Pierre ROUMEGUERE, Georges DALLIES, Gérard FAURE, Arnaud WADEL, Bruno BODART, Éric ANGELE, Evelyne BURGAN DELMAS, Jean Luc BOAS, Gérard ARIES, Jacques BORTOLUSSI, Jean Michel VERNIS, Chantal LABEDAN, Francis CHABROL, Francis LAGUIDON, André MARQUISSEAU, Joël BERNADOT, Pierre TRUILLE BAURENS, Guy de GALARD, Francis DUMONT, Alain CARRIERE, Paul BURGAN, André LAFFONT, Séverine CARCHON, Fabrice POURCET, Bernard MONLIBOS.

Le quorum est atteint

Etaient absents excusés : Christophe LABBE, Pierre AIROLDI

Etaient absents excusés avec procuration :

Sandrine DEDIEU a donné procuration à Bruno GABRIEL.

Jean Pierre SALERS a donné procuration à Francis DUMONT.

Éric BALDUCCI a donné procuration à Alain CARRIERE.

Éric TRUFFI a donné procuration à André LAFFONT.

Secrétaire de séance : Francis CHABROL

Date convocation : 02/03/2015

Date de la séance : 10/03/2015

Date d'affichage : 19/03/2015

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 51

Nombre de suffrages exprimés : 55

Vote :

Pour : 55

Contre : 0

N° ordre : 2015-03-030

Le conseil communautaire réuni le 10 mars 2015, en la commune de Villefranche d'Astarac, en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre DUFFAUT, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2014 dont les résultats sont conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement	
Résultats de l'exercice 2014 qui est égal au compte 12 "résultat de l'exercice" figurant au compte de gestion (A)	0,00
Report à nouveau (solde créditeur "110" ou débiteur "119" du compte de gestion) (B)	1 792,00
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2014 (A+B)	1 792,00

Section d'Investissement			
Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs) (C)		0,00	
Restes à réaliser			
Dépenses	Recettes	Solde des RAR (D)	0,00
0,00	0,00		

Besoin de financement à la section d'investissement (E= C+ D)	0,00
---	------

Décide d'affecter au budget primitif 2015, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 de la façon suivante :

1 - couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" à la somme de :	
2 - le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 "excédent de fonctionnement reporté"	1 792,00
3 - déficit d'investissement reporté à la ligne 001	



Pierre DUFFAUT
Président de la Communauté de Communes des
Coteaux Arrats Gimont